

le courrier *Ruymontois*

1^{er} Semestre 1996

Bulletin d'Informations Municipales



En marche pour l'avenir.

REGARD SUR L'ÉCONOMIE LOCALE

ZONE D'ACTIVITÉS

Depuis une dizaine d'années la municipalité multiplie ses efforts pour faciliter l'implantation des entreprises gage d'une stabilité économique durable.

La création de la zone artisanale "Le Pérelly" a permis l'implantation de nouvelles entreprises :

L'entreprise Plastic Alpes, dont l'activité est l'étude et la transformation des matières plastiques, vient d'acquérir une parcelle de terrain de 6 906 m² et construit des locaux qui seront livrés au début de l'année 1996. Cette entreprise compte actuellement 24 salariés et devrait poursuivre son extension dans les prochaines années.

D'autres projets sont également à l'étude telle que l'implantation de la société de distribution d'imprimés GP diffusion.

Les autres zones artisanales sur Ruy-Montceau sont celles de :

La Pitre, La Plaine, Les Compagnons et du Gaz des Mulets.

A VENDRE

sur la zone artisanale "Le Pérelly" :

- Un lot de 4 329 m² (divisible) en façade de la R.N. 6 au prix de 120 F hors taxe le m².
- Deux lots respectivement de 2 726 et 3 407 m² au prix de 80 F HT le m².

Pour tous renseignements concernant la commercialisation des terrains, s'adresser à la mairie de Ruy-Montceau.

A LOUER

local à usage professionnel, commercial ou artisanal à la Résidence "Les Ruisseaux" d'une surface de 40 m².

La location du local peut se faire de deux façons :

1) le locataire aménage son local livré brut de béton ; le loyer serait de 370 F hors taxe le m² par an soit 14 800 F HT (hors charges).

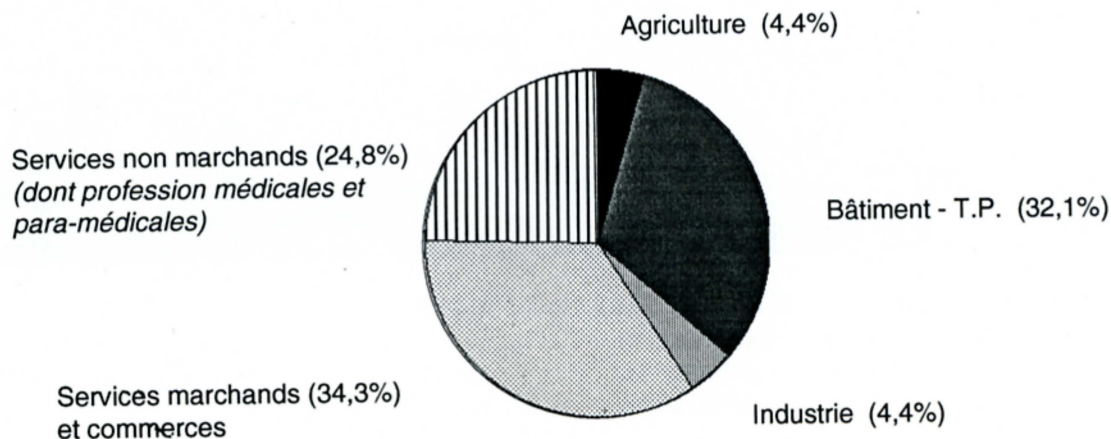
2) En fonction du coût d'aménagement supporté par l'OPALE, le loyer serait le suivant :

si 50 KF de travaux, le loyer serait de 600 F HT/m², Si 100 KF de travaux le loyer serait de 850 F HT/m².

Pour tous renseignements s'adresser à Monsieur Michel Villaz de l'Opale au 74 27 05 03.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :

(d'après la taxe professionnelle 1994)



LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI

Les entreprises	Nombre	%
plus de 100 salariés	2	1,15
plus de 50 salariés	2	1,15
plus de 10 salariés	13	7,5
moins de 10 salariés	156	90,2
TOTAL	173	100

Emplois	%
375	30,8
125	10,27
249	20,46
468	38,45
1217	100

Les entreprises

90 % des entreprises de Ruy-Montceau sont des petites entreprises.

Il s'agit essentiellement d'entreprises familiales et artisanales.

Le secteur du bâtiment-travaux publics représente 1/3 de l'activité économique et on retrouve tous les corps de métiers : maçon, peintre, menuisier, carreleur, etc.

Le secteur des services représente 59 % de l'activité économique et comprend :

le commerce (alimentaire et non alimentaire), les services marchands (réparation, commerce automobile, café, restaurant...) et les services non marchands (professions libérales par exemple les médecins, dentistes, orthophonistes, pharmaciens...).

L'emploi

On estime à environ 1 200, le nombre de personnes travaillant sur Ruy-Montceau.

Ce sont les petites entreprises qui emploient le plus de personnes. C'est important surtout lorsque l'on sait que ce sont les PME (Petites et Moyennes Entreprises) qui aujourd'hui sont créatrices d'emplois.

Les entreprises les plus importantes sont : Marion Merrel Dow, Mermoz, Muet, S.D.P., Neyret Chavin, Saugey, Stoc, Thévenet, Duchêne, GP diffusion, Télécom et Réseau.

LE PERMIS DE CONDUIRE

Un siècle d'histoire

1893 - Création du certificat de capacité par le Préfet de Police de Paris - Louis Lépine qui permet de conduire en région parisienne

1899 - Le certificat de capacité devient national

1917 - Les premières auto-écoles apparaissent

1922 - Les permis de conduire de couleur rose remplacent le certificat, les premières règles de circulation sont édictées

1954 - Différentes catégories de permis sont instaurées en fonction des types de véhicules

1958 - Le premier diplôme d'enseignement de la conduire voit le jour

1989 - La conduite accompagnée se généralise après des expériences menées à partir de 1984

Le permis à points

Le permis est crédité d'un capital de 12 points.

Comment sont retirés les points ?

On perd des points pour les infractions graves.

Le retrait est effectif à la date de la condamnation devenue définitive.

Le retrait est signifié par lettre personnel par le service préfectoral.

Comment reconstituer le capital de points ?

- immédiatement 4 points maxi après un stage dans un centre agréé

- dans un délai de 3 ans si aucune infraction n'a été commise.

En cas de perte totale des points, le permis de conduire perd sa validité.

Moins 1 point dépassement de la vitesse autorisée (20 km/h) - maintien des feux de rouge gênant - chevauchement de la ligne continue - non port du casque - non port de la ceinture de sécurité.

Moins 2 points dépassement de la vitesse (20 km/h à 30 km/h) - circulation ou stationnement sur le terre plein central de l'autoroute - accélération d'allure d'un conducteur d'un véhicule qui est sur le point d'être dépassé

Moins 3 points circulation sur la partie gauche de la chaussée - franchissement de ligne continue - changement important

de direction sans précaution - dépassement de la vitesse (30 à 40 km/h) - dépassement dangereux - arrêt ou stationnement dangereux - circulation sur bande d'arrêt d'urgence - stationnement sur la chaussée la nuit ou par temps de brouillard sans éclairage.

Moins 4 points non respect de la priorité du stop ou du feu rouge - dépassement de la vitesse (+ de 40 km/h) - circulation la nuit ou par temps de brouillard sans éclairage - marche arrière ou demi-tour sur l'autoroute - circulation en sens interdit - conduit en état d'ivresse (de 0,7 à 0,8 g).

Moins 6 points homicide ou blessure involontaire entraînant une incapacité totale de travail supérieure à trois mois - conduite en état d'ivresse (supérieure à 0,8 g) - délit de fuite, entrave ou gêne à la circulation - refus de se soumettre aux vérifications d'alcoolémie - refus d'obtempérer ou de se soumettre aux contrôles - usage de fausses plaques - conduite sous une mesure de suspension - mise en danger de la vie d'autrui - très grand excès de vitesse.

GASTRONOMIE



Depuis 1989, une vaste demeure, largement ombragée, abrite un restaurant, haut lieu gastronomique de la région. En effet, Laurent Thomas, fils et petit-fils de restaurateurs, met ses talents culinaires au service des fins gourmets isérois et ruymontois, en particulier.

Récemment un diplôme, remis par Madame Monique Pivot, directrice du guide Gault et Millau a concrétisé le sérieux et le professionnalisme de ce grand chef, reconnu par ses pairs.

Cet automne, Gault Millau ne s'est pas trompé en consacrant Laurent Thomas "chef régional de l'Isère".

N'oublions pas qu'au printemps le guide Michelin lui avait aussi décerné une étoile.

Pour les habitants de Ruy-Montceau, le maître des Séquoïas a bien voulu se plier à la tradition, en nous mettant l'eau à la bouche, par le biais d'une recette, qu'il nous dévoile ici.

Gâteau de foies blond

400 g de foies de volaille
(canard de préférence ou volaille de Bresse)
4 œufs entiers
4 cuillerées à soupe ail haché
2 cuillerées à soupe persil haché, sel, poivre.

- Bien nettoyer les foies
- Passer au mixer avec les œufs, l'ail et persil haché
- Beurrer les ramequins
- Les remplir de la préparation
- Faire cuire au four

20 minutes environ à 150°

Servir bien chaud
avec une sauce financière ou crustacés.

**Bon appétit
et bonne année
à tous les habitants
de Ruy-Montceau.**

TÉLÉ-ALARME

Après signature d'une convention avec le C.C.A.S. de Bourgoin-Jallieu en 1989, un service télé-alarme a été mis en place sur la commune.

L'objet de cet appareil est :

- une écoute 24 heures sur 24, jour et nuit, 365 jours par an, chez les pompiers de Bourgoin-Jallieu ;
- des secours mis en œuvre en cas d'appel d'un abonné lié à un problème de sécurité.

Toute personne âgée ou handicapée peut en bénéficier.

Pour l'installation, il suffit d'avoir le téléphone et une prise de terre 220 volts à proximité l'un de l'autre.

Chaque abonné, grâce à son appareil de télé-alarme peut par simple pression soit sur un bouton, une poire ou un médaillon, appeler les pompiers.

En quelques secondes après le déclenchement de l'appel, les pompiers de Bourgoin-Jallieu par l'intermédiaire d'un interphone dans l'appareil, entrent en contact avec l'abonné.

En cas de non réponse, ces derniers l'appellent par téléphone.

S'il y a toujours impossibilité de dialogues, les secours sont mis en place : appel des sapeurs-pompiers locaux, de la famille, voisins, médecins.

La location du télé-alarme est de 200 F par mois au 1^{er} janvier 1995.

Le prix comprend : l'installation, l'entretien, le dépannage et l'assurance (une aide peut être apportée par la commune pour les personnes non imposables).

Vous pouvez vous renseigner à la mairie ou

auprès des déléguées de la commune :

- M^{me} Marie-Thérèse Gallien, tél. 74 93 05 52
- M^{me} Anne-Marie Ferlet, tél. 74 93 73 07.

Art et Culture

Un avant goût de la Saison Culturelle

La Commission culture et communication a établi son programme culturel sur une représentation théâtrale et une animation musicale.

Nous sommes en mesure de vous annoncer les dates retenues :

- 20 janvier 1996 : animation musicale (chants populaires et musique) présentée par le conservatoire national de musique de Bourgoin-Jallieu. Cette soirée se déroulera à la Salière ;

- 3 février 1996 : représentation théâtrale "on dînera au lit" à la salle Henri Annequin, par la troupe de Saint-Marcel-Bel-Accueil.

Quiproquos et ambiguïtés viendront émailler cette pièce de boulevard dans laquelle les maîtres mots sont rires et bonne humeur.

D'autre part, en collaboration avec l'association INIS (Italie Nord-Isère), nous travaillons actuellement sur une manifestation commune.

Il faut souligner que cette association a déjà présenté différentes animations à Ruy-Montceau.

Bien entendu, ces différents spectacles seront largement commentés par voie de presse et par post-contact.

Du côté de la Bibliothèque

La Faune et la Flore

Du 25 novembre au 20 décembre dernier, s'est déroulée, à la bibliothèque municipale, une exposition sur la faune et la flore en Nord-Isère.

Cette incitation à la "nature" était proposée par Monsieur Georges Cachavanne de Morestel. Elle comportait pas moins de 60 posters, animés par 180 photos.

La bibliothèque départementale de l'Isère, épaulée par la bibliothèque communale, présentaient également 80 ouvrages sur l'environnement, l'écologie, la faune et la flore.

La richesse des textes et la beauté des photos, donnaient à cette exposition un caractère chaleureux, que les enfants des écoles ont pu apprécier.

Bien entendu toutes les personnes qui fréquentent habituellement la bibliothèque ont également visité cette exposition.



Il était une fois

La bibliothèque municipale ne manque pas d'activité. En effet, elle a invité Marcel Houde, conteur apprécié, et aux belles moustaches. Celui-ci a distrait les 220 enfants, qui ont pu assister au spectacle.

Avec fraîcheur et simplicité, ce conteur a su, raconter des histoires d'animaux, aux multiples aventures.

Accompagné d'un balafon, il mettait en scène nos mammifères préférés pour le plus grand bonheur des écoliers.

Un grand moment enchanteur proposé dans le Manoir de la Salière et qu'il faut souligner.

Inauguration du groupe scolaire

Lors de l'inauguration du groupe scolaire de Ruy, le 2 décembre dernier, Paul de Belval, maire de Ruy-Montceau et conseiller général accueillait ses invités, notamment M. Frédéric Pierret, Sous-Préfet Messieurs Charles Descours et Jean Boyer, Sénateurs, M. Alain Moyne Bressand, Député, M. Touraine et M. Annequin, Conseillers généraux, de nombreux Maires des communes environnantes et la population ruymontoise qui nous avait fait l'honneur de se déplacer.

Dans son allocution, Monsieur le Maire remercia également les nombreux intervenants qui ont participé à l'extension du groupe scolaire et qui ont permis de doter la commune d'un outil performant à l'aube du 21^e siècle : le cabinet d'architecte Berthoin-Cusin, les entreprises, M. Calvier, les employés communaux...

Il rappela que cet investissement représentait une étape importante dans la vie communale car l'école est le lieu où se prépare l'avenir.

Un vin d'honneur clôturait cette cérémonie et permettait à chacun de se retrouver.



Une nouvelle école à Ruy

La rentrée de septembre a été cette année un peu particulière à l'école élémentaire de Ruy : des locaux neufs et deux nouveaux enseignants dans l'équipe, voilà de quoi surprendre les élèves !

Les 199 enfants ont donc été accueillis à la rentrée par leurs maîtresses ou maîtres :

- M^{me} Pédersol pour les CP - M^{me} Rivoire pour les CP et CE1
- M^{me} Audrapt au CE1 - M. Bourset au CE1-CE2
- M^{me} Roussiau au CE2 - M^{me} Genin au CM1
- M. Redon au CM1-CM2 - M^{me} Degore au CM2.

Après les travaux du printemps et de l'été, petits et grands ont pris possession de leurs classes.

Tout le monde a maintenant eu le temps de découvrir, et d'apprécier, ce nouveau cadre de vie, où le nouveau s'intègre bien à l'ancien. Il se révèle en effet très fonctionnel à l'usage.

Tous les élèves ont accès facilement à la cour, grande et bien protégée.

Les nouvelles classes sont claires et accueillantes. Les toilettes sont suffisantes et hygiéniques.

Le préau permet à tous de s'abriter, on passe facilement de l'ancien bâtiment au nouveau "à pied sec".

Des locaux de rangement ont été aménagés pour le matériel.

Un labo photo tout neuf aussi pour les ateliers.

Le directeur dispose d'un bureau au centre de l'école à côté de la salle des maîtres.

La nouvelle salle informatique est utilisée par tous les enseignants (et les élèves bien sûr) de l'école de Ruy, ainsi que celle de Montceau.

Malgré tous ces changements, le fonctionnement de l'école est resté inchangé. Les ateliers, possibles grâce aux parents d'élèves intervenant bénévolement, ont maintenant commencé, permettant à tous les enfants d'avoir des activités différentes, avec d'autres personnes. Les activités en éducation physique et sportive se poursuivent au gymnase ou à la piscine. Les CP pourront cette année encore profiter d'une semaine de ski aux Deux Alpes. Cette classe transplantée est toujours bénéfique aux enfants, leur permettant de découvrir la vie en collectivité et de voir leurs camarades, et aussi leurs maîtresses, dans un cadre nouveau. Une expérience très enrichissante !

Bref, une nouvelle école, mais toujours une même volonté, de la part des enseignants et de la mairie, d'offrir aux enfants de la commune les meilleures conditions possibles pour leurs apprentissages scolaires.

M. Redon Directeur de l'Ecole Primaire de Ruy

NOS ENFANTS

L'Informatique : un nouvel élan

Depuis la rentrée de septembre 1995, les élèves des écoles primaires de Ruy et de Montceau, ont accès à une nouvelle salle informatique.

Cette salle libérée par l'extension du groupe scolaire de Ruy a été aménagée spécialement pour l'utilisation de l'informatique à l'école (Installation électrique, alarme...).

Elle comprend aujourd'hui 12 postes de travail.

L'équipement matériel, choisi par les enseignants, est à base de 12 PC 486 dont 6 sont déjà équipés pour le multimédia, les 6 autres pouvant évoluer aussi vers le multimédia (lecteur de CD ROM, carte son, casque/micro, extension mémoire).

L'équipement logiciel n'a pas été oublié puisque plusieurs logiciels (Français, Maths, anglais, jeux pédagogiques) sont à la disposition des enseignants.

Pour les maîtres de Ruy-Montceau, l'informatique n'est pas une discipline qui vient s'ajouter aux autres disciplines enseignées à l'école primaire. Ils ont souhaité au contraire l'intégration d'une nouvelle technologie aux différents niveaux d'enseignement.

C'est dans cet esprit que tous les élèves, de toutes les classes, utilisent quotidiennement l'outil informatique et font de la lecture, de l'orthographe, des mathématiques... il faut le dire avec beaucoup d'engouement.



M. Boursset



Classes de neige

Pour la 3^e année, deux classes de l'école primaire de Ruy vont pouvoir goûter aux joies des sports d'hiver et s'initier au ski alpin.

Cette année ce sont deux classes de CP, celles de M^{me} Pedersol et de M^{me} Rivoire, soit une quarantaine d'enfants qui prendront le chemin des 26 Alpes du 22 au 26 janvier 1996.

Deux enseignants et des parents d'élèves sont chargés de l'encadrement.

Pendant ce séjour, les enfants découvrent des activités très variées :

le matin, des moniteurs diplômés de l'ESF leurs donnent des cours de ski

et l'après-midi patinoire, piscine, luge sont au programme.

Chaque année, pour alléger le coût financier des familles et pour permettre à tous les enfants de participer à cette classe de découverte, la municipalité de Ruy-Montceau apporte son soutien financier à hauteur de 26 400 francs (en 1995) ce qui représente 35 % du prix du voyage. Le Conseil Général de l'Isère et le Sou des Ecoles participent respectivement pour 6,5 % et 5,2 %. Le reste étant à la charge des familles (55 %).

En 1996 et pour qu'aucun enfant ne reste sur "la touche", l'aide de la commune sera reconduite.

LA VIE COMMUNALE

Honneurs et distinctions

Le Jubilé du "Pitainé"

Anne CONTEGAT, ou l'art du bénévolat
Le Comité de Bourgoin-Jallieu de la Croix-Rouge était en fête ce 16 septembre 1995, pour fêter les cinquante ans d'assiduité d'Anne Contegat.

En effet, c'est le 22 février 1945 que notre ami Anne Contegat signait à Bourgoin-Jallieu son engagement à la Croix-Rouge Française.

Il faut noter que son engouement a été dicté par l'aide de jeunes ruymontois qui à l'époque ont facilité sa tâche.

Toute sa carrière a été marquée par cette soif chronique de se mettre au service des autres. Sa disponibilité a jalonné cinquante ans de bénévolat. Ses responsabilités importantes l'ont conduit au poste de directrice locale du secourisme au Comité de Bourgoin-Jallieu.

Membre apprécié du C.C.A.S. de Ruy-Montceau, Anne Contegat, tout au long de sa carrière, a été gratifiée de diplômes et de distinctions, oh combien méritées.

Ce jubilé couronne un demi-siècle de bénévolat et de volontariat.

A l'heure où l'aide à autrui fait parfois défaut, il est bon et encourageant de pouvoir compter sur la générosité de personne telle que Anne Contegat.



Merci Monsieur le Président !

L'automne à Ruy-Montceau, c'est l'heure des récompenses !

Henri Gaget a été également honoré par les siens. En effet, dans le cadre de ses responsabilités au sein du milieu agricole, cet ancien adjoint municipal s'est vu récompensé, pour ses trente ans de présidence de la caisse locale Groupama de Ruy-Montceau.

Le nouveau président, qui n'est autre que Joseph Marmonier a chaleureusement félicité son ami en termes simples, mais élogieux.

Soyons sûrs qu'Henri Gaget continuera à œuvrer, en tant que président d'honneur de cette caisse locale.

LA CHASSE

La chasse est devenue une occupation sociale depuis des siècles autant qu'une distraction puis un sport. Le principal intérêt de la chasse en plaine tient d'abord à ce que n'importe quel gibier peut se lever devant vous à l'improviste, les jeunes et les moins jeunes en éprouvent toujours une véritable et une même surprise.

Toutefois, avec la multiplication du nombre des chasseurs, la diminution de tous les gibiers et la quasi disparition de certaines espèces, disparition expliquée par l'augmentation des superficies urbaines et routières, de la pollution.

L'A.C.C.A. DE RUY

1 - Le bureau est composé de :

M. Henri Dal Gobbo, président ; M. Daniel Meunier, trésorier ; M. Célestin Riccardi, secrétaire ; M. Albert Couilloud, M. Fabrice Guerrier, M. Patrick Saugey. M. Maurice Gauthier (garde chasse) et M. Lionel Andrieux (garde chasse) et de 3 membres non

chasseurs et agriculteurs, MM. Roger Guillard, Jean-Paul Chaze, Georges de Belval.

2 - Territoire de chasse

Le territoire de chasse de Ruy est de 1 209 hectares et la réserve représente 1/10^e de cette superficie.

La chasse est interdite dans la réserve, dans le cimetière, dans les jardins publics et privés, sur les routes, chemins publics, sur les chantiers, à moins de 150 mètres des habitations, sur les terrains où la récolte est en cours.

3 - Chasse aux chevreuils

Des battues pour gros gibiers sont organisées en début de saison et l'A.C.C.A. de Ruy dispose de 6 bracelets (80 F par bracelet). La bête tuée est déclarée dans les 72 heures à la Fédération de Chasse de l'Isère.

Tant que le plan de chasse n'est pas réalisé, toute autre chasse est interdite sur le territoire de l'ACCA.

Chaque année, tout gros gibier chassé (chevreuil ou sanglier) donne l'occasion d'un repas dansant ouvert à tous au printemps.

4 - Le permis de chasse

Jusqu'en 1976, les permis étaient délivrés sans examen. Toutefois depuis 1976, une nouvelle réglementation

impose de passer un examen comprenant une épreuve écrite et une épreuve pratique, le permis peut être passé à partir de 16 ans avec l'autorisation des parents.

Le Permis départemental est de 610 F et le timbre fédéral est de 290 F.

A cela il faut ajouter la cotisation des sociétaires : elle est de 650 F/an pour les habitants de Ruy, 850 F pour les personnes qui n'habitent pas Ruy mais qui sont propriétaire de terrain et de 1 250 F pour les personnes totalement extérieures à Ruy.

Le budget de l'ACCA composé essentiellement des cotisations des sociétaires, de la subvention communale (1 100 F) et d'une subvention de la fédération de chasse est utilisé pour acheter le gibier. En 1994, 930 pièces, faisans, lièvres, perdrix avaient été lâchées.

Nous remercions M. Dal Gobbo et M. Meunier pour l'entretien qu'ils ont accordé à la Commission culturelle et qui a permis de réaliser cet article.

L'A.C.C.A. DE MONTCEAU

L'Association Communale de Chasse Agréée de Montceau est une des plus anciennes sociétés de la Commune et l'association de Ruy et de Montceau lui a laissé son entière indépendance en ce qui concerne aussi bien les territoires de chasses que l'organisation de son bureau.

Présidée depuis 1965 par Roger Brun qui succéda à Monsieur Albert Vessiller, l'A.C.C.A. de Montceau a voulu à maintes reprises favoriser le maintien et la sauvegarde du gibier naturel et si certaines de ses tentatives, telle le "non-tir" de la poule faisan n'ont pas eu les résultats escomptés, d'autres, telle la "non-chasse" du lièvre pendant quelques années ont permis de retrouver de meilleures conditions de chasse et le retour d'un gibier qui avait pratiquement disparu. Grâce aux relations privilégiées que l'A.C.C.A. de Montceau entretient avec l'Amicale des Chasseurs du Bois de Cessieu présidée par Jean Rivollet de nombreux chasseurs des deux sociétés chassent ensemble et des manifestations annuelles du genre "repas des chasseurs" ou "boudins à la chaudière" permettent des retrouvailles très sympathiques.

La dernière réalisation de deux "garences" une sur Montceau et une sur le Bois de Cessieu a permis de vérifier l'excellente ambiance qui existe entre tous puisque c'est une seule équipe qui a travaillé sur chaque ouvrage.

Le plan de chasse aux chevreuils (l'A.C.C.A. dispose de deux bracelets) se fait en concertation avec le Bois de Cessieu (qui dispose d'un bracelet) et le début de la saison de chasse est consacré à la chasse "aux gros" en battue.

Cette année, les deux chevreuils ont été tués par Monsieur Saint Maurice et Monsieur Gérard Charlin et ajouté à celui du Bois de Cessieu, ils serviront au repas des chasseurs du dimanche 3 mars 1996 à la salle des fêtes de Montceau.

A ce repas sont invités tous les chasseurs et amis des chasseurs et le succès grandissant de la formule ne se dément pas.

Animée par le désir d'améliorer le repeuplement du lièvre, l'A.C.C.A. adhéra au G.I.C. (Groupement d'Intérêt Cynégétique) dès 1990 et put ainsi bénéficier d'une aide financière et des conseils de professionnels de la chasse pour arriver à la situation que nous connaissons actuellement.

Jean-Guy Colomb



REALISATIONS

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX

Lors du conseil municipal du 2 octobre 1995, il a été décidé l'aménagement d'une plate-forme, située à Montceau derrière l'église Sainte-Anne, en plateau sportif.

Par cette réalisation, la municipalité de Ruy-Montceau souhaite offrir aux écoliers et aux sportifs par le biais des associations, dans un souci de sécurité, un équipement adapté à leurs besoins. Pour exemple : la société de boules trouvera là un terrain normalisé pour leur activité.

Les travaux d'aménagement ont été attribué à l'entreprise Muet (Ruy) pour un montant de 170 000 F TTC ; le montant présumé des travaux étant inférieur à 300 000 F, la procédure du marché négocié a été retenue.

Caractéristiques des travaux :

- installation d'une clôture de 3 mètres de haut, d'un portillon et d'un portail
- mise en place d'un enrochement pour stabiliser le terrain et d'un escalier rustique de 50 marches qui permettra de rejoindre un chemin piéton qui longe le plateau
- travaux de drainage pour éviter le ruissellement le long du plateau : pose de tuyaux de 40 cm de diamètre, et réalisation d'un puits perdu à proximité de l'église.

Le revêtement du sol sera en sable de concassage de Sault Brénaz

Dès le début de l'année 1996, le plateau sera opérationnel !

APRES L'OMBRE... LA LUMIERE !

Dans tous les villages, le monument aux morts fait partie de l'identité communale.

C'est pour cela que la commission "éclairage public et sécurité a doté celui de Ruy d'un éclairage adapté.

Eclairé, le monument s'intègre parfaitement, dans le prolongement de l'école fraîchement rénovée et aux pierres désormais apparentes.

La nuit, ce monument prend un nouveau visage en souvenir de tous nos disparus.

- Agir, pour ne pas oublier !

OPÉRATION PLANTATION

La sainte Catherine est très souvent un moment privilégié pour la plantation.

C'est ainsi que la commission environnement et agriculture a laissé le soin au Pépiniériste Marmonier pour procéder à la plantation d'arbres sur la commune :

- 1 à l'école de Montceau
- 2 au cimetière de Montceau
- 1 devant l'église de Ruy (en remplacement de celui vieillissant)
- 2 au cimetière de Ruy.

Ce sont ainsi 6 nouveaux arbres qui viennent embellir le paysage ruymontois.



PARTICIPEZ A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ruy-Montceau



Village propre

La commission Environnement a décidé de mettre en place une opération de vente de container destinée à protéger l'environnement et à supprimer les désagréments liés au ramassage des ordures ménagères.

Les sacs plastiques et les poubelles, inadaptées et non réglementaires dont le contenu est souvent répandu sur la voie pourront être remplacés par des containers en plastique.

OBJECTIFS DE L'OPERATION :

- participer à la protection de l'environnement
- améliorer la qualité de vie des quartiers
- améliorer les conditions de travail du personnel : moins de fatigue et de meilleures conditions d'hygiène
- rendre plus performant le système de collecte et améliorer la qualité du service rendu.

Après avoir consulté différentes entreprises spécialisées dans la vente de container, la commission a décidé de retenir la société Plastic Omnium qui propose des prix intéressants.

Le volume des containers sera au choix de l'acheteur mais il faut savoir que la "consommation moyenne" d'ordures ménagères est de 8 litres par jour et par personne.

Par exemple, un foyer de 4 personnes aura besoin d'un container de 260 litres.

La vente sera organisée en cours d'année, vous serez informés de l'avancement du dossier.

**Trions
nos déchets :**

OU DEPOSER LE VERRE ?

- rue du Frandon
- à la déchetterie
- rue centrale à Montceau
(proximité
salle Annequin)

DECHETTERIE

**ouverture le lundi
de 13^h30 à 16^h30
samedi de 9^h à 12^h**

**Bennes pour
gravats, végétaux,
cartons,
objets encombrants,
ferrailles.**

AINSI VA LA VIE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

La communauté religieuse et la population ruymontoise ont appris avec une profonde tristesse la disparition du Père Bosse, à l'âge de 73 ans.

Ancien curé de la paroisse, le Père Bosse était arrivé à Ruy fin août 1972, date à laquelle il a pris en charge la "conduite de l'église".

Il venait de Longechenal, après avoir séjourné à Moirans.

Cet homme tranquille natif de l'Oisans, avait eu la joie de fêter son jubilé le 10 mars 1989.

En 1992, après vingt ans passés à Ruy-Montceau, Monseigneur Dufaux l'avait appelé au couvent "du Bon Pasteur à Saint-Martin-d'Hères".

Ayant une santé précaire, le Père Bosse s'était vu dans l'obligation de réduire ses activités.

Hélas, ce "bon pasteur de l'Eglise" nous a quittés le 6 novembre 1995, laissant derrière lui l'image d'un homme simple qu'il faisait bon rencontrer.



Très peu de temps après le décès du Père Etienne Bosse, nous avons eu à déplorer celui du Père Gustave Rabatel qui, pendant près de trente années, a assuré le ministère de la paroisse de Montceau.

Le Père Rabatel naquit en 1912 à Sainte-Blandine, au sein d'une famille très nombreuse qui compte dix-huit enfants.

La plupart sont encore vivants.

Issu d'un milieu rural chrétien et après avoir dit oui au seigneur, se trouvant à vingt ans, digne d'envisager sans crainte la vie sacerdotale, il fut ordonné Prêtre en 1938. Ce fut la guerre, puis un court passage dans une institution religieuse, de Rondeau à Grenoble (économie et encadrement de l'enseignement). En 1951, il revenait dans son fief d'origine pour s'occuper de Saint-Jean-de-Soudain et de Rochetoirin. Quelques années plus tard, au décès du Père Barthelemy, il prenait sa succession à Montceau et Montcarra. En 1983, âgé alors de 71 ans, il quittait Montceau pour ne plus conserver que Saint-Jean-de-Soudain, Rochetoirin et Montcarra.

Les paroissiens de Montceau conserveront longtemps le souvenir d'un bon prêtre, très disponible et présent dans ses paroisses, où il appréciait particulièrement le milieu agricole dont il provenait.

ETAT CIVIL

RU Y

NAISSANCES

BOURGEOIS Arthur Pierre, le 11 juillet 1995
HUGUET Solène Elsa, le 31 juillet 1995
GAY Victoria Anne, le 2 août 1995
CASAGRANDE Stacy, le 17 août 1995
GIULLOMET Agathe Charlotte, le 21 août 1995
BERNARD Ludivine, le 3 septembre 1995
TARDIEU Vincent, le 18 septembre 1995
DIMIER Corentin Fabien Florent, le 22 septembre 1995
KRIBS Lise Marie, le 27 septembre 1995
DEL ROSARIO Rémy Taï, le 24 octobre 1995



MARIAGES

GRANA Emmanuel et DUCLOS Carole Francine, le 29 juillet 1995
DUBOUX Thibault Jean-Michel Daniel et BRUN Valérie Joëlle, le 5 août 1995
MARGUERETTAZ Gilles Marcel et MAIRESSE Sophie Françoise, le 14 octobre 1995

DÉCÈS

GUILLERMET Antoinette Jeanne veuve MAX, le 21 juillet
CHANCENOTTE Marie Renée Juliette épouse ARNAUD, le 3 août

RABILLOUD Marcel Robert, le 12 août

ARMANET Odile Marie Angèle veuve GENTAZ, le 18 août

MONTCEAU

NAISSANCES

BLOT Corentin Félicien César, le 17 juillet 1995
VENDEPITTE Yannis, le 4 août 1995
ENAY Léa Elise Emilie, le 20 septembre 1995
BAILLY Romain Louis Alexandre, le 16 octobre 1995.

MARIAGES

BABBI Patrick Roger et MARANT Nelly Marie-Pierre, le 8 juillet 1995

MENARD Hervé Dominique Marie et TOMATIS Céline, le 24 août 1995

FOULU-MION Pierre Clément Louis et BORIE Colette Lucienne, le 21 octobre 1995



DÉCÈS

BLOT Corentin Félicien César, le 18 juillet
REVEL Julien André, le 19 août
FLANDRIN Auguste Henri, le 7 septembre
ANNEQUIN Louis Marius Albert, le 24 octobre
RABILLOUD Jules, le 23 novembre.